

CHRONIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

M. Salvandy, l'ex-ministre auquel la ville de Lyon est redevable de la création d'une Faculté des Lettres, a, pendant son rapide passage au milieu de nous, vu, avec un grand intérêt et un vif plaisir, quelle affluence attiraient autour d'eux MM. François et Edgar Quinet, et quel talent oratoire, quelle élévation de pensées justifiaient cet honorable empressement. M. Salvandy a joui doublement de son œuvre, en la voyant ainsi comprise et ainsi réalisée.

— La longue interruption que viennent de subir les cours de M. Quinet et de M. François doit appeler de nouveau l'attention sur l'hospitalité peu généreuse avec laquelle la Faculté des Lettres a été accueillie par la ville de Lyon. Une salle obscure, mal commode, dépourvue de bancs est la seule qui appartienne en propre à la Faculté des Lettres, car la salle du Palais-Saint-Pierre, où quelques professeurs font leurs cours, ne lui appartient pas, ou du moins elle la partage avec la Faculté des Sciences et avec tous les cours nouveaux qu'il plaît à la ville d'y installer. La salle où se fait les examens ne lui appartient pas davantage; elle se la dispute avec différentes sociétés qui y ont un droit égal; et, quand elle entre en délibération, le public, quelle que soit la température, doit attendre à la porte, car il n'y a point de salle contigue dans laquelle les professeurs puissent se retirer. Pour ne rien oublier de ce qui a été fait pour la Faculté des Lettres de Lyon, il faut ajouter qu'on lui a prêté la salle des Assises; mais, indépendamment des longues et périodiques interruptions auxquelles sont exposés les cours qui se font dans cette salle, est-il bien convenable qu'une leçon d'histoire ou de littérature y succède immédiatement à un réquisitoire qui concluait à la peine de mort?

Les autres villes que le gouvernement a dotées de Facultés des Lettres, quoique d'une moindre importance et d'une moindre richesse, ont été plus généreuses. Toulouse, Strasbourg ont des monuments où toutes leurs Facultés sont réunies. Il y a quelques jours, le maire de Bordeaux, qui cependant a fourni à la Faculté des Lettres des amphitéâtres convenables, s'excusait de n'avoir pu faire davantage, et lui promettait un monument. D'autres villes pétitionnent pour avoir des Facultés des Lettres, et sont prêtes à faire pour elles les plus